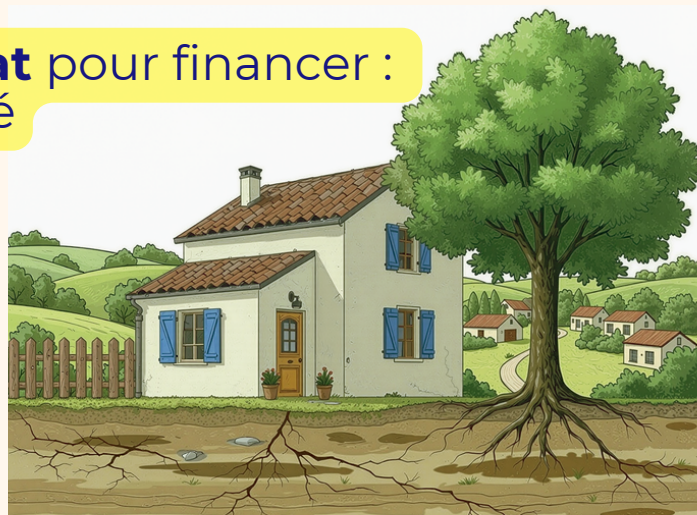


VOUS VOULEZ ÉVITER LES **FISSURES** SUR VOTRE MAISON ?

AGISSEZ AVANT LES GROS DÉGÂTS
CAUSÉS PAR LE RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES

Bénéficiez d'une aide € de l'État pour financer :

- un diagnostic de vulnérabilité
- des travaux de prévention



POURQUOI PROTÉGER VOTRE MAISON ?



Les travaux pour réparer les dégâts coûtent 16 500 € en moyenne.
Si vous ne faites rien, votre maison risque de ne plus être réparable



La sécheresse de 2022 a coûté **3,5 milliards d'euros**



La situation empire partout en France : **61,5% des maisons** individuelles sont en zone d'exposition moyenne ou forte



Des conseils gratuits près de chez vous avec l'ALTE
Tél : 04 90 74 09 18 - www.alte-francerenov.fr

DES SOLUTIONS AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD

L'État et ses partenaires vous accompagnent pour :

- ✓ mieux **comprendre les risques** qui fragilisent votre maison
- ✓ réaliser un **diagnostic de vulnérabilité** avec un professionnel
- ✓ **financer jusqu'à 80% des travaux de prévention préconisés** pour éviter des dégâts plus importants

● LES AIDES DE L'ÉTAT

Des aides financières importantes selon vos revenus :



Pour un **diagnostic de vulnérabilité**, l'État vous verse une aide **entre 70% et 90% du coût** (dans la limite de 3000€ HT pour l'étude et l'accompagnement administratif)



Pour des **travaux de prévention**, vous pouvez toucher une aide allant **de 50% à 90%** des coûts des travaux (dans la limite de 14000€ HT)

POUR ALLER PLUS LOIN



Testez votre éligibilité
sur le simulateur officiel
fonds-prevention-argile.beta.gouv.fr

Prenez contact **gratuitement** avec un
conseiller près de chez vous